

Le Var numéro 1 régional au nombre de « Ports propres »

Première destination française en termes de capacité d'accueil pour la plaisance et l'une des principales zones de navigation au monde pour les yachts, la région est également à la pointe dans le domaine du développement durable pour ses ports.

L'Union des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (Upaca) a ainsi été à l'origine en 2008 de la certification française « Gestion environnementale des ports de plaisance », devenue européenne et « Ports propres » en 2012. Et elle a franchi un nouveau cap en 2014 avec le lancement de la « Charte de développement durable des ports de plaisance et de pêche de Paca ».

Cette charte a pour objectif de repositionner les ports comme outils stratégiques d'aménagement du territoire et de développement économique mais aussi de répondre aux

exigences du public en termes de services, loisirs, développement et protection de l'environnement. Et cette « feuille de route » est désormais un préalable à l'obtention de la certification : les ports doivent d'abord signer la charte avant de candidater à « Ports propres ». Et cette certification passe par cinq étapes : étude de diagnostic environnemental, traiter la pollution chronique, traiter la pollution accidentelle, formation du personnel et sensibilisation de tous les usagers.

Huit ports varois certifiés

Au nombre de certifications, le Var est le n° 1 en Paca avec 8 « Ports propres » (7 dans les Alpes-Maritimes, 6 dans les Bouches-du-Rhône, 2 à Monaco) : Bormes, ports public et privé de Cavalaire, Fréjus, Marianne et Miramar à La Londe, La Coudoulière et Les Embiez à Six-Fours. En attendant les Issambres à

Roquebrune, Saint-Mandrier et Saint-Raphaël. En quantité d'adhérents à la charte, le département est le n° 2 de la région avec 15 signataires (24 dans les Bouches-du-Rhône, 4 dans les Alpes-Maritimes).

L'Upaca compte 118 des 135 ports de plaisance et de pêche de la région, soit plus de 95 % des 60 000 anneaux de Paca. ■



Le port six-fourmais de La Coudoulière est certifié « Port propre ». (Photo Dominique Leriche)

par S. h.